

Réinscription pour la saison 2025/2026

➤ **JEUNE né(e) en 2008 ou après**



Pièces à joindre au dossier (qui doit être complet pour débiter les entrainements) :

☐ Attestation de santé ou Certificat médical

→ à transmettre AU PLUS TARD au forum des associations début septembre

L'attestation de santé suffit si toutes les réponses au questionnaire de santé spécifique pour les mineurs ont donné lieu à une réponse négative. En cas d'au-moins une réponse positive, un certificat médical datant de moins de 6 mois devra être transmis.

☐ Autorisation parentale

☐ Droit à l'image

☐ Paiement

Tout membre de l'AS Chantepie Tennis reconnaît avoir lu et accepté le règlement intérieur

Identité

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance : / / Téléphone du responsable légal : / / / /

Téléphone du joueur : / / / /

Autres membres de la famille inscrits au club :

Adresse complète :

Email du responsable légal :

Email du joueur : :

N° badge (accès terrains intérieurs) :

N° carte (accès terrains extérieurs) :

Formule :

☐ ACCES AUX TERRAINS JEUNES (Pas d'entraînement dirigé)

☐ EVOLUTION -> Niveaux Blanc, Violet et Rouge

1h00/semaine

☐ EVOLUTION + -> Niveaux Orange, Vert et Jaune

1h00/semaine + 9 séances tactiques

☐ PASSION -> Sur proposition de l'équipe pédagogique

2x1h00/semaine + 9 séances tactiques

☐ TREMPIN -> Sur proposition de l'équipe pédagogique

3x1h00/semaine + 9 séances tactiques

Entrainements : En fonction du niveau du joueur, merci de numéroté vos choix selon votre ordre de préférence

☐ **Niveau VIOLET** : Mardi 17h00 - 18h00 () ou Mercredi 11h00 - 12h00 () ou Mercredi 13h30 - 14h30 ()

☐ **Niveau ROUGE né(e) entre 2019 et 2015** : Mercredi 14h30 - 15h30 () ou Samedi 9h00 - 10h00 ()

☐ **Niveau ROUGE né(e) entre 2014 et 2011** : Lundi 17h30 - 18h30

☐ **Niveau ORANGE** : Mercredi 14h30 - 15h30 () ou Samedi 10h00 - 11h00 ()

☐ **Niveau VERT** : Mercredi 16h30 - 17h30 () ou Samedi 10h00 - 11h00 () ou Samedi 12h30 - 13h30 ()

☐ **Niveau JAUNE de NC à 30/3** : Mercredi entre 15h30 et 18h30 () ou Samedi 11h00 - 12h00 ()

☐ **Niveau JAUNE de 30/2 à 15/1** : voir avec Amélie

Entrainement Physique : ☐ oui ☐ non

Commentaires :

.....

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr/ Mme : autorise mon enfant
à pratiquer le tennis au sein de l'AS Chantepie et autorise les responsables de l'ASC Tennis à prendre toutes les mesures rendues
nécessaires par l'état de l'enfant (hospitalisation, traitement médical).
J'informe les intervenants du club en cas de surveillance médicale particulière (régime alimentaire, allergies, traitements ...)

Signature obligatoire du représentant légal :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Mr/Mme :, parent de l'enfant
☐ AUTORISE ☐ N'AUTORISE PAS les responsables de l'ASC Tennis à diffuser tout document avec image de
l'adhérent dans le cadre de la pratique du tennis (presse, site internet, réseaux sociaux) en vue de la promotion du club.

Signature obligatoire du représentant légal :

ATTESTATION MEDICALE

Je soussigné(e) Mr/Mme atteste avoir renseigné pour mon enfant
le questionnaire de santé spécifique pour les mineurs et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature obligatoire du représentant légal :

PAIEMENT

**Attention : Pour des inscriptions multiples au sein d'une même famille, remplir uniquement
la rubrique paiement sur la fiche d'inscription du représentant légal ou de l'aîné de la fratrie**

FORMULE(S) CHOISIE(S)	Montant unitaire	Nombre	Montant global
☐ Accès aux terrains (pas d'entraînement dirigé)	110 €		
☐ Evolution	197 €		
☐ Evolution +	220 €		
☐ Passion	320 €		
☐ Tremplin	428 €		
☐ Entraînement Physique	55 €		
☐ Supplément non-cantepien jeune	10 €		
☐ Réduction "Famille" :			
Remise de 30€ pour un montant global de 600 à 850€	☐ -30€		
Remise de 60€ pour un montant global de 851 à 1100€	☐ -60€		
Remise de 90€ pour un montant global supérieur à 1100€	☐ -90€		
TOTAL =			



Aucune place ne sera réservée dans les cours sans paiement intégral lors de la réinscription

Mode de règlement :

- Chèque(s) à l'ordre de l'ASC Tennis : Chèque n°1 (octobre) =
Chèque n°2 (janvier) =
Chèque n°3 (mars) =

➤ Chèques vacances :

➤ Espèces :

➤ Aide sortir :

Besoin d'une facture :

- ☐ Oui
☐ Non